

La réalité ne se révèle  
qu'éclairée par un rayon poétique.  
**Georges Braque**

n° **139**  
janv. 2005

Le Conseil d'administration  
a décidé de nommer  
membres d'honneur de l'AFC  
Maurice et Roger Fellous.  
Nous leur souhaitons la  
bienvenue parmi nous et nous  
vous les présenterons, s'il en  
est encore besoin, dans la  
prochaine Lettre.

**ATTENTION!**  
*Nous changeons  
nos adresses courriel.*  
**Désormais :**  
*- Pour tout envoi concernant  
l'AFC en général*  
[afc@afcinema.com](mailto:afc@afcinema.com)  
*- Pour tout ce qui  
concerne la Lettre*  
[afclaetter@afcinema.com](mailto:afclaetter@afcinema.com)



Association Française  
des directeurs de  
la photographie  
Cinématographique

Membre fondateur  
de la fédération  
européenne IMAGO

## L'AFC vous présente ses meilleurs vœux

### ► **Quatre-vingts** par Eric Guichard

Ainsi, avec l'arrivée en janvier d'Yves Lafaye, Pascal Poucet et Jean-Louis Vialard, nous voici quatre-vingts membres actifs.

En ce début d'année 2005, je veux saluer et remercier chaleureusement les membres actifs et les membres associés, fondateurs de l'AFC. Ils peuvent être fiers de leur bébé.

Chaque jour apporte la preuve que non seulement l'association était nécessaire et indispensable, mais que, petit à petit, elle grandit et prend toute sa force. L'AFC est un carrefour magique de rencontres et de réflexions, nous devons en user sans limites et nous y investir sans compter car elle est le garant de notre mémoire, de nos savoir-faire, de notre connaissance.

Envié, notre métier de directeur de la photographie fait face à de nouveaux enjeux. L'élaboration de la " charte de l'opérateur " sera une étape essentielle pour permettre d'offrir une vision juste et synthétique de notre travail et de notre charge dans la fabrication d'un film, tant du point de vue artistique que technique.

Les projets de l'AFC sont nombreux, trop nombreux diront certains, et ils ont peut-être raison. Mais ils correspondent à une demande, et c'est notre responsabilité que de les développer et de les faire aboutir. Il est important que vous veniez nombreux à notre assemblée générale du 15 janvier pour en parler. Alors comme il s'agit de la période des vœux, je souhaite, qu'ensemble, l'AFC grandisse encore et, qu'un jour, de nouveaux membres nous remercient de notre travail accompli.

Chers amis, chers membres associés, à chacun d'entre vous je souhaite une belle et heureuse année, santé, bonheur, et beaucoup de projets.

Cordialement.

Pierre-William Glenn  
et Jean-Jacques Bouhon  
sont nommés directeurs  
du département Image  
de La fémis.

Notez deux nouvelles  
adresses courriel  
Pierre Aim  
pierre.aim@free.fr  
Antoine Roch  
a.roch@noos.fr

L'Académie du  
cinéma européen  
a décerné, le 11 décembre  
dernier à Barcelone, le prix  
de la meilleure  
photographie à Eduardo  
Serra, AFC, ASC, AIP,  
pour La Jeune fille à la  
perle (Girl with the Pearl  
Earring) de Peter Webber.  
L'Espagnol Alejandro  
Amenabar a reçu le prix du  
meilleur réalisateur pour  
Mar Adentro et Head On de  
l'Allemand Fatih Akin est  
le meilleur film 2004.

## ► Yves Lafaye présenté par Gérard de Battista

Un nouvel arrivant plein d'expérience. Beaucoup de films dans sa musette, beaucoup de bonne humeur, d'ouverture d'esprit et d'invention dans sa lumière. Les membres de l'AFC qui ont travaillé avec lui l'attendaient depuis longtemps... Promotion 65-67 de Louis-Lumière (avec François Catonné et Etienne Fauduet). Nombreux films comme directeur de la photo, parmi lesquels (il m'a promis de bien mettre à jour sa filmo sur le site AFC) : *Vipère au poing* (Philippe de Broca), *Salé rêveur* (Jean-Marie Périer), *Les Doigts dans la tête* (Jacques Doillon), *Le Jeu avec le feu* (Alain Robbe-Grillet)...

Je fus son cadreur sur *Un sac de billes* de Jacques Doillon, et j'ai appris beaucoup sur la lumière des films pendant ce tournage. Une phrase d'Yves m'est restée, qui en dit long sur lui et enchante les amateurs de contre-jour : « Tu éclaires comme tu le sens, et quand tu crois que tu es prêt, tu coupes la face et tu tournes... » Bienvenue, Yves !

## ► Pascal Poucet présenté par Robert Alazraki et Christophe Beaucarne

Pascal est un ami de très longue date, nous avons été photographes ensemble dans les années 1970, à Londres, Avignon, Aix-en-Provence... Il a été gérant d'un cinéma dans cette ville, puis d'une société de production toujours à Aix, et a appris notre métier d'une manière atypique et marginale. Vive la diversité. Il a bien sûr toutes les qualités requises pour faire partie de notre bande. Christophe Beaucarne et moi sommes très heureux de vous le présenter. (R. A.)

Je suis très content d'accueillir Pascal Poucet parmi nous car il est de cette espèce de chercheurs qui a réussi à toucher à tous les modes de captations d'images : tantôt à travers la photographie à l'appareil reflex, au documentaire et enfin à la fiction. Toutes ses expériences, il me les a montrées quand j'étais petit, ses photos, ses documentaires et c'est peut-être grâce à lui, Pascalou et grâce à Robert Alazraki, que j'ai mieux su vers quel style d'expression photographique m'orienter. Cela dit, notre première expérience commune était musicale, il jouait de la guitare, moi, j'avais 5 ans, je chantais, tous deux dans le son avant l'image. Il y a 2 mois encore, en le croisant chez GTC, j'ai repensé à notre belle association musicale qui va maintenant se prolonger en photographie à travers l'AFC. Bienvenue Pascalou ! (C. B.)

## ► Jean-Louis Vialard vous sera présenté dans la prochaine Lettre.

► **Carnet de bord d'un séjour au Vietnam** par *Jean-Jacques Bouhon*

Par l'intermédiaire de Pierre-William Glenn, je suis allé diriger un stage de création de lumière au Vietnam, organisé par le ministère des Affaires étrangères, l'Association des Cinéastes Vietnamiens et les Studios Giai Phong et destiné à des opérateurs locaux.

Voici quelques extraits de mon carnet de bord...

Lundi 6 décembre 2004

Saïgon est une ville remplie de mobylettes et motocyclettes, pas spécialement belle, mais peuplée de gens charmants et souriants. A tous les coins de rue on peut manger, assis sur des petits tabourets ou fauteuils qui semblent faits pour des enfants de 10 ans maximum.

Premier jour de stage avec toutes les petites tracasseries administratives, organisationnelles et techniques auxquelles on peut s'attendre : caméra qu'on veut nous reprendre pour faire un banc-titre, objectifs qui repartent pour tourner des raccords d'un documentaire, pellicule qui arrive à la dernière minute... Mais tout se passe dans la bonne humeur, je me montre ferme en refusant ces demandes. Pas grave ! On y arrivera quand même !

Le stage a lieu dans les locaux des Studios Giai Phuong.

Le thème : la création de lumière contemporaine. Vaste sujet... Je découvre que le studio prévu pour les exercices est en fait une salle de projection que je refuse

tout de suite, disant qu'elle doit nous servir à... projeter les films tournés et que je vois mal comment nous allons pouvoir enlever le décor - d'ailleurs pas encore construit, malgré la demande - à chaque séance ! Les véritables studios se trouvent ailleurs ; ils sont en rénovation et donc indisponibles.

J'ai alors demandé à faire un tour des locaux et j'ai trouvé plusieurs endroits intéressants dans lesquels on peut faire des images pédagogiquement significatives : couloirs éclairés par des fluos, réserve d'accessoires,

terrasse donnant sur la ville, décharge-garage remplie de vieux véhicules militaires, ventilateurs et autres éléments de machinerie hors d'usage. Ce dernier sera parfait pour une scène de nuit.



L'équipe prépare un tournage de nuit

Les stagiaires ont des âges divers (de 25 à 50 ans) et des connaissances disparates. Certains sont des opérateurs confirmés, qui ont déjà tourné plusieurs longs métrages, d'autres ont travaillé comme assistants, la plus grande partie ne connaît que la vidéo. Aucun ne parle français, deux d'entre eux connaissent quelques mots d'anglais. Je vais devoir me reposer sur les talents de Duc, le jeune interprète qui doit m'accompagner pendant tout le stage.

La journée avait évidemment commencé par une inauguration officielle avec des discours, filmés pour la télé, moult remerciements et applaudissements.

## Samedi 11 décembre

Fin de la première semaine.

Duc est vraiment précieux : il s'avère être un interprète hors pair, qui a préparé son travail en se créant un petit dictionnaire de termes techniques avant mon arrivée. Il est d'une patience d'ange et, surtout, il n'hésite pas à me dire quand il ne comprend pas bien ce que je veux exprimer ! Et il n'est pas toujours facile de faire passer dans une autre langue certaines notions comme la correspondance entre les candelas, les lumens et les lux, même avec un dessin... Heureusement Duc a été professeur de mathématiques !

Les stagiaires sont pleins d'enthousiasme et ils m'ont adopté très vite.

Hier nous tournions de nuit et à la fin du tournage (à 1 h du matin), ils m'ont invité à boire et manger avec eux. J'ai renvoyé mon gentil interprète chez lui, il était crevé et sa femme était toute seule, sans nouvelles de lui, car le téléphone était en panne... J'ai passé un moment formidable à boire des bières et grignoter des spécialités vietnamiennes inconnues et parfois inidentifiables (je vous recommande les œufs fécondés...), assis sur un tabouret au coin d'une rue, avec des garçons qui ne parlent pas un mot de français et dont deux, seulement, connaissent quelques bribes d'anglais. C'est là qu'on redécouvre que les gestes sont un autre moyen de communiquer. Cela s'est terminé à 3 h 30 du matin et je n'ai rien pu payer.

Des moments comme ça, ça reste gravé dans la mémoire. Aussi ce matin, grasse matinée et mal de crâne assuré...

## Lundi 13 décembre

E-mail à l'AFC

Bonsoir Nath et les garçons

Chez moi, en Orient, il est 23 h et des poussières et je pense à vous qui allez vous

régaler avec le film dont Eric a signé la photo et avec les gâteries d'après projection ! Quel temps fait-il dans le XVIII<sup>ème</sup> ? Ici, c'est plutôt beau fixe, soleil le matin, qui se voile légèrement dans l'après-midi. Ce dernier est très court car la nuit tombe à 17 h 30... Aussi pour les tournages en extérieur, comme aujourd'hui, il vaut mieux prévoir de se lever dès potron-minet. Mais il faut compter avec les lourdeurs administratives et avec le léger inconvénient que les taxis-camionnettes, qui doivent nous transporter jusque dans un parc, n'ont le droit de pénétrer et circuler dans la ville qu'à partir de 9 h du matin...

J'ai découvert ici que nous vivions en France dans un luxe cinématographique vraiment exagéré : c'est en effet la première fois que je vois arriver sur un tournage le groupe électrogène (5,5 kW) sur le porte-bagage d'une mobylette, suivie de quelques autres ornées de HMI divers et autres accessoires électriques ! A faire méditer par quelques chefs électriciens grincheux et gros consommateurs de poids lourds...

Au programme de la journée, tournage à contre-jour et nuit américaine. Le tout enveloppé et pesé à 15 h. Ensuite projection et analyse des rushes de la semaine dernière. La gentille dame qui s'occupe activement et plutôt bien du labo est aux petits soins pour nous. Malheureusement cette fois-ci elle a tiré tout un peu trop clair et rouge - particulièrement le tournage de la nuit de vendredi (encore une preuve des immenses possibilités de nos chères pellicules argentiques...).

Pas grave, elle nous refait un tirage pour demain.

A la fin de la journée, un des stagiaires m'offre des photos qu'il a faites de moi la semaine dernière pendant les cours. Ce genre d'attention est devenu rare sinon obsolète sur nos tournages occidentaux.

Ensuite j'ai passé un long moment autour d'une bière avec un réalisateur vietnamien qui s'occupe de tout débrouiller pour nous (et le dieu du cinéma saïgonnais sait ce que cela demande de patience et de dévouement). Et il me montre des photos de tournage de l'un de ses films (qui fut arrêté au bout de quelques semaines en raison du fait que la femme qui était l'auteur de la nouvelle dont était tiré le scénario était mal vue par les autorités) ; et qui se trouve derrière



Encouragés, les stagiaires déchargent le matériel électrique de la mobylette

la caméra ? Armand Marcosoi-même ! Ce réalisateurs s'appelle Nguyen Vihn Son et il passe un chaleureux bonjour à son chef opérateur français.

## Jeudi 16 décembre

Tout a une fin et demain aura lieu la cérémonie de clôture de ce stage mémorable.

Nous avons même expérimenté les heures sup...

Toujours dans la bonne humeur et la désorganisation la plus totale.

Je pense qu'il serait profitable de dispenser un stage d'organisation. J'ai eu beau me répéter mille fois à propos de la logistique d'une équipe caméra et de la gestion du matériel sur un plateau, c'était peine perdue : les mauvaises habitudes ont souvent la vie dure... En fait il nous aurait fallu une semaine de plus. Enthousiasme communicatif de mes stagiaires, dont certains sont vraiment doués. L'un particulièrement, qui participe à tous les exercices, parfois un peu trop, et dont je suis obligé de calmer les ardeurs quand il veut prendre trop d'initiatives à la place de celui qui est chargé de la lumière...

Parfois, je pense à l'après-stage : les participants ont pris l'habitude de travailler avec un thermocolorimètre, mais il n'y en a aucun de disponible à Ho Chi Minh Ville et le prix de cet outil précieux est exorbitant pour eux. Ils vont être obligés de continuer à travailler comme avant : au " feeling " ! Après tout, c'est ce qui se passait autrefois chez nous...

J'ai réussi à obtenir du labo de faire un développement poussé à la demande d'un des stagiaires, Bao, qui est un chef opérateur expérimenté mais auquel on refuse toujours de le faire.

Malheureusement la boîte en question a été développée normalement,



La salle de montage

malgré les indications en rouge et les avertissements oraux... Qu'à cela ne tienne, j'en ai profité pour demander un tirage compensant la sous-exposition résultant de la bévue : ce sera finalement un bon exercice...

Et nous avons refait un essai.

Résultats demain de la plupart des exercices dans une autre salle que celle que nous utilisons actuellement et dont l'objectif, fêlé, donne des images

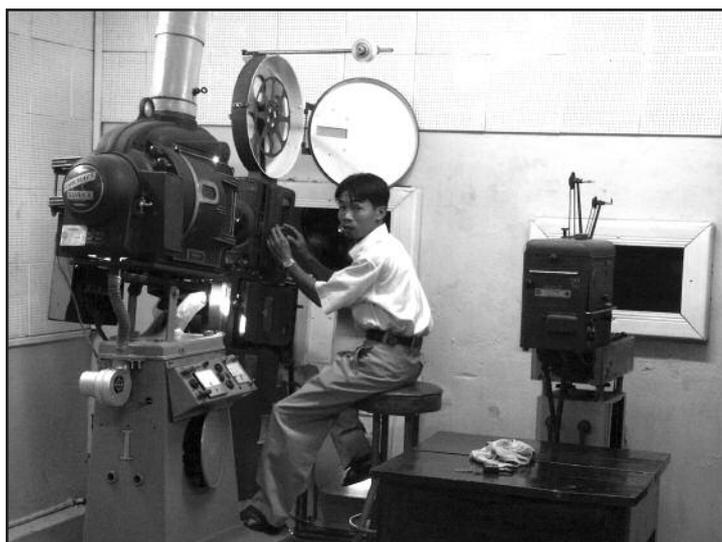
parfois étonnantes, mais peu conforme aux intentions de départ...

J'ai pu tourner quelques plans avec la Fuji Eterna dans la rue de nuit, environ

80 mètres, cadrés par mes stagiaires ; les mêmes plans que ceux que nous faisons en Kodak (uniquement ceux sans lumière additionnelle). Je verrai les rushes également demain.

Quelqu'un dont je n'ai pas encore parlé a été pour beaucoup dans la réussite de ce stage ; Antoine Vaillant, jeune expert audiovisuel auprès du consulat de France à Ho Chi Minh Ville, qui est un garçon plein d'énergie et dont le désir de " faire des choses " peut sans

doute soulever des montagnes et, en tout cas, a réussi à convaincre les administrations vietnamienne et française de mener à bonne fin cette aventure. Et ce n'a pas été facile pour lui !



L'opérateur projectionniste au laboratoire des Studios Giai Phong

#### Samedi 17 décembre

Hier donc, cérémonie de clôture : discours, remerciements... Je tiens à souligner la qualité de nos stagiaires et le dévouement des aides, affectés au matériel que nous utilisons, qui nous ont donné la main tout au long des tournages avec un enthousiasme touchant. Je reçois des cadeaux de l'Association des Cinéastes Vietnamiens, du consulat et de mes élèves. Je ne sais comment exprimer à quel point j'ai été touché de l'accueil qui m'a été fait.

Et le meilleur arrive en fin de journée. Mes stagiaires ont organisé une petite fête dans un immense restaurant, le Pacifique, qui doit pouvoir contenir au moins 2 500 convives. Nous nous y rendons en mobylette, moi derrière Vinh Son, ce réalisateur plein d'idées qui nous a soutenus pendant ces deux semaines. Se couler dans le fleuve de la circulation saïgonnaise est un plaisir rare et étrange ; jamais je n'ai ressenti d'inquiétude ou d'appréhension malgré l'invraisemblable gymkana qui se dessine au fil des rues à cette heure de pointe.

Au Pacifique la soirée est grandiose. La bière coule à flots, mes amis me testent : ils veulent voir si je vais tenir le choc. D'ailleurs ils me demandent carrément combien de bières je peux avaler avant de m'écrouler ! J'avoue que je ne sais pas... Pas plus que le nombre que j'en ai bu ce soir-là : mon verre à peine terminé, un autre arrive magiquement devant moi... Finalement je tiens le coup et j'ai la fierté, à la fin des agapes, d'entendre mes stagiaires me dire, par l'intermédiaire de Duc, qui ne boit que du jus de fruit, que je suis un homme fort ! Peut-être, mais



Photo de classe

je suis surtout un homme heureux grâce à eux, grâce aux sourires des gens dans la rue, grâce à la vie dont on sent battre le pouls dans cette ville. C'est sûr, je reviendrai !

► **Réflexions après la lecture du journal de Denis Lenoir** par Pierre Lhomme

Je me suis souvenu qu'au siècle dernier, il y avait des relations suivies entre nous et le labo. L'étalonneur était notre interlocuteur privilégié, il nous secondait du tournage à la postproduction, nous avions régulièrement une petite fête : la projection de nos images sur une vraie toile. Nous étions spectateurs de notre travail et ce moment très fort participait de notre éternel apprentissage. Avec les rushes, le dialogue avec le réalisateur, notre équipe et la production s'affinait. Avec la disparition de vraies rushes, une porte s'est ouverte sur un vide dangereux. Comment chacun comble ce vide ? Je n'entends que plaintes !

Revenons au journal de Denis.

Il me semble que le DP devient petit à petit une bête de somme et que la notion de plaisir est dépassée, peut-être même ridicule...

N'y a-t-il pas dans l'équipe de prise de vues un assistant, familier avec nos nouveaux outils dont une des tâches serait de secondier le DP.

Encore un souvenir : après Vaugirard, tout jeune assistant, je développais et tirais des essais afin de contrôler l'exposition ou toute avanie survenue au négatif. On effectuait ce travail dans la journée et le soir, l'opérateur n'était pas seul dans sa chambrette après une journée bien remplie, à faire ses devoirs pour le labo et moi j'apprenais.

Si nous voulons accompagner nos images d'un rapport visuel pour être assurés qu'elles seront comprises et respectées, il y a sans doute urgence à mieux partager le travail au sein de notre équipe. Pour l'assistant, ce travail serait tout bénéfice. Avoir un regard permanent sur nos images, n'est ce pas indispensable pour devenir à son tour chef op' ? En fait, tout le monde y gagnerait.

► **Par le bon bout de la lorgnette** par Jacques Arlandis, directeur de l'ENS Louis-Lumière

La direction de l'école a été interpellée par le billet de Jean-Noël Ferragut dans le précédent numéro de la Lettre de l'AFC. Cela est bien, cela est sain, car ce billet m'amène non pas à réagir mais à tenter de mieux faire partager les enjeux de notre développement à des professionnels qui ont toujours marqué leur attachement à l'institution que j'ai l'honneur de diriger depuis près de trois ans. Comme toute la profession, Louis-Lumière, qui participe avec d'autres à l'acte de formation, est traversée par de multiples interrogations.

Par souci de clarté, je distinguerai dans l'exposé des motifs, trois questions : celles des métiers auxquels nous formons, celles de l'environnement institutionnel auquel nous appartenons, celles de la plateforme technique que nous utilisons pour remplir nos missions. En pratique ces trois dimensions sont en relation constante et mouvante, ce qui rend difficile l'appréhension objective des problèmes et la formulation de solutions efficaces, que l'on soit à l'intérieur, à l'extérieur ou encore dans un entre deux (le fameux parrainage que je soutiens avec conviction).

La question des métiers " adressée " par l'école ne se pose plus, comme dans les années 1980, en termes univoques : l'opérateur pour le cinéma, l'opérateur pour le son, le responsable de laboratoire pour la photographie. Rappelons au passage que, pour ce qui est de la formation initiale, nous offrons toujours ce triple cursus et qu'il m'incombe de veiller pour l'institution à l'évolution harmonieuse de ces trois domaines, à rechercher non pas une mais des formes d'excellence, j'y reviendrai, et à encourager là où elle se justifie, la transversalité des domaines de l'image et du son.

Prenons, pour simplifier un peu, la seule section cinéma. Sa lointaine tradition est de former principalement au métier d'opérateur de film de fiction cinéma. Sa pratique est de proposer une formation sur l'ensemble de la chaîne " technico-artistique ", du scénario au mixage, de la fiction au documentaire, en gardant toutefois l'image au centre du dispositif. Ses débouchés professionnels se sont de facto élargis, de même que les attentes des élèves à l'entrée et à la sortie se sont diversifiées.

Si l'on voulait gérer une forme de statut quo, ce qui ne me paraît pas souhaitable compte tenu de ce que je viens d'énoncer de façon discursive, il faudrait toutefois que la profession nous fournisse deux informations essentielles. La première concerne le flux : combien faut-il former de jeunes

opérateurs pour le cinéma français, avec des chances de faire réellement carrière, compte tenu de la pyramide des âges dans ce métier et de l'évolution prévisible de la production française ? La seconde concerne les contenus : quels savoir-faire faut-il enseigner à des jeunes qui atteindront une première maturité professionnelle vers 35 ans, autrement dit que sera le métier d'opérateur en 2015 ? Ce questionnement va bien au-delà de la question certes respectable de savoir s'il fallait ou non investir dans un projecteur 16 mm (il est clair que si un sponsor avait souhaité financer le surcoût de 23 000 euros d'un projecteur mixte 35/16 pour nous aider à conserver ce mode projection, nous n'aurions pas à l'évidence refusé). Mon souhait est que l'école reste attentive à ces évolutions, arrive à les anticiper, conserve pour la formation à l'image le meilleur de la tradition tout en étant pas en pointe de l'innovation, du moins dans le domaine pédagogique ; cela veut dire, à titre d'illustration, mieux exposer ses élèves aux effets spéciaux numériques tout en continuant de les frotter aux effets spéciaux optiques.

Ce pôle d'excellence image doit être maintenu et si possible renforcé, les conseils et encouragements des professionnels et des anciens y trouveront toute leur part. Mais le défi va bien au-delà. N'étant pas un adepte de la polyvalence professionnelle, étant par ailleurs attentif aux évolutions du marché du travail, comme au statut des futurs professionnels que nous formons et à leurs motivations, le temps me semble venu pour l'école de construire un deuxième pôle d'excellence ; et je parierai volontiers pour le traitement numérique de l'image animée. Ce sujet, celui d'une pédagogie pluri-pôlaire mérite d'être instruit très rapidement pour qu'une évolution se dessine dès la rentrée universitaire 2006.

Le mot universitaire m'autorise une transition vers la question institutionnelle. Certes Louis-Lumière est par tradition une école des métiers mais c'est également une structure de l'enseignement supérieur de ce pays, une école nationale supérieure comme l'ENS des arts décoratifs, l'ENS des télécommunications et quelques autres. Je n'aborderai, pour sérier les problèmes, que le point d'intersection de cette problématique avec le développement précédent. Cela concerne le diplôme que décerne ou décernera l'école. De même que le cinéma français est amené à se positionner sur le champ européen et international (offensivement et défensivement) de même nous avons l'obligation de redéfinir notre stratégie diplômante à l'aune

de la convergence européenne. Quelle sera demain la valeur différentielle d'un diplôme bac+5 pour les métiers de l'image et du son, alors que vont émerger des licences professionnelles au-dessus de l'ancienne couche des BTS ? Cette question concerne l'institution, nos élèves et les professionnels qui les accueilleront dans des métiers de plus en plus diversifiés.

La réponse globale de l'école à ce défi de l'harmonisation européenne me semble se résumer dans une formule : « savoir faire et penser l'agir ».

Cela implique un enseignement très pratique (basé sur des fondamentaux bien définis et bien maîtrisés) mais également une dimension affirmée de la réflexion sur la technique, sur l'art et sur la contrainte économique avec laquelle joue la création. Nous n'y sommes pas encore vraiment, mais l'école et son " environnement bienveillant " doivent me semble-t-il, y travailler et si possible ensemble.

Peux-t-on faire atterrir ce niveau de réflexion, indispensable pour ce qui relève de ma responsabilité, sur la question de la plateforme technique, point de départ du billet de Jean-Noël Ferragut et des inquiétudes légitimes souhaitait soulever ? Sans doute. Notons que la plateforme technique doit pouvoir être mobilisée par l'ensemble des activités relevant des trois missions de l'école : la formation initiale, mission principale, la formation professionnelle, la recherche appliquée (fut-elle comme il est souhaitable traversée par la question de la création). Cela doit se traduire par une politique d'investissement qui doit en permanence faire des choix : le choix d'une chaîne technique relève autant d'un réalisme professionnel que de la gestion des priorités en fonction des ressources financières que nous sommes en mesure de recevoir ou de collecter. Par exemple, la chaîne technique utilisée lors de la réalisation d'une fiction sur support film 16 mm va dépendre autant des services que les entreprises de postproduction sont prêtes à réaliser pour l'école que des décisions d'investissement internes (en l'occurrence le réinvestissement dans un projecteur 16 mm au moment où nous renouvelions la projection 35 mm se serait fait au détriment des outils de montage numérique – la formation d'un futur cinéaste, chef opérateur ou autre, peut-elle faire l'impasse sur la postproduction, en passe de devenir majeure dans les industries de l'image et du son ?). Ce qui est vrai pour le 16 mm, une chaîne hybride film vidéo, tenant compte des réalités professionnelles prévalant en particulier à la télévision, ne l'est évidemment pas pour le 35 mm qui reste au cœur du dispositif technique actuel de l'école et c'est là l'essentiel du moment :

tournage sur support film, montage numérique, retour au positif, telle est la chaîne technique en place actuellement. Mais attention, pour le futur proche, c'est sur la chaîne numérique HD qu'il faudra porter tout son effort sous peine d'être pour de bon, en deçà des exigences professionnelles attendues pour la deuxième moitié de cette décennie qui s'annonce passionnante.

## remue-méninges

.....

► **Vous trouverez en supplément de cette Lettre** un nouveau " numéro " de Remue-méninges, la rubrique dont l'initiative revient à Charlie Van Damme et remonte à mars 2004.

Dans la présentation de cette nouvelle rubrique que nous venions de créer, Jean-Jacques Bouhon expliquait que certains " billets d'humeurs " ou textes de réflexion sur le cinéma, sur sa place dans notre société, avaient toute leur place dans une rubrique à part entière, et qu'elle devait évidemment s'insérer dans le corps de la Lettre.

Après mûre et euphorique réflexion, nous convenions, avec Charlie et Jean-Jacques, de publier les textes que nous allions recevoir dans un tiré à part, afin que tout un chacun, " afcéen " ou non, puisse les photocopier et les faire circuler pour en faire profiter le plus grand nombre et obtenir ainsi du " répondant ". Bien sûr, les membres actifs de l'AFC se voyaient implicitement proposer d'en alimenter, au premier chef, le fonds.

Neuf mois après, dire que le bilan est plutôt mitigé est un euphémisme...

Mais laissons de nouveau la parole, et la plume, à notre ami Charlie. (*JNF*)

► **Il y a un an**, j'étais convié à participer à un colloque universitaire à Jussieu autour du thème " Masques et Lumière ". Je leur ai proposé ce texte, l'idée étant de ramener les considérations de l'aimable assemblée à des choses un peu plus concrètes, premières. Etant donné le contexte de départ, soyez indulgents pour la forme un peu trop didactique à mon goût.

N'hésitez pas à prendre la balle au bond et de vous emparer de vos stylos, ce serait dommage que " Remue-méninges " devienne " La Rubrique à Charlie " ! (*Charlie van Damme*)

.....

► **Dans le cadre du plan de lutte contre le travail illégal** dans le secteur du spectacle vivant, un décret du 6 décembre 2004 autorise désormais le rapprochement des fichiers entre organismes sociaux : régime d'assurance chômage (UNEDIC), caisses de congé (caisse des congés spectacles), institutions de retraites complémentaires (Audiens).

► **Acquisition par l'Etat du Fonds Méliès**

Cette exceptionnelle collection historique sera mise à la disposition de la Cinémathèque française au 51, rue de Bercy. Le public pourra découvrir les plus belles pièces de cette collection dès l'ouverture à l'automne 2005 de la Cinémathèque française, dans le cadre de l'exposition permanente Passion cinéma. Madeleine Malthête-Méliès, la petite-fille de Georges Méliès, a cédé la totalité de sa collection au CNC qui en a fait l'acquisition pour le compte de l'Etat pour 650 000 euros.

La collection Méliès se compose de près d'un millier de pièces dont près de 300 dessins originaux, 2 peintures à l'huile de Méliès, un portrait de Méliès par le Peintre Roszewski (1887), des pièces manuscrites, des affiches, un fonds exceptionnel de 300 photographies originales, des pièces de costumes, deux bustes et deux appareils uniques au monde : " le carton fantastique " du magicien Robert-Houdin et " l'armoire du décapité récalcitrant " de Méliès.

► **2 ou 3 choses sur Jacques Demy**, jusqu'au 15 janvier, galerie Léo Scheer, 14-16 rue de Verneuil, Paris VII<sup>ème</sup>

Exposition orchestrée par Rosalie Varda : photos souvent inédites (tournages et vie de famille), collection d'affiches du monde entier et hommage à Bernard Evein, le décorateur en chef de tous les films de Demy. La galerie devient ainsi une galerie de papiers peints où les sombres ramages d'*Une chambre en ville* le disputent aux folles rayures des *Parapluies*. (Gérard Lefort)

*Libération*, 17 décembre 2004

► **Sont nommés aux Oscars** dans la catégorie meilleur film étranger :

*Un long dimanche de fiançailles* de Jean-Pierre Jeunet, photographié par Bruno Delbonnel

*Carnets de voyage* de Walter Salles, photographié par Eric Gautier

*Les Choristes* de Christophe Baratier, en partie photographié Carlo Varini et Dominique Gentil.

**Frozen**

*de Bryony Lavery, mis en scène par Lesley Chatterley, éclairé par Jean-Jacques Bouhon. A partir du 12 janvier au Théâtre du Marais. Représentations du mercredi au samedi à 20h30, le dimanche à 15h. Théâtre du Marais, 37 rue Volta Paris III<sup>e</sup> Réservations : 0825 15 32 32*

**Alire**

*en marge de l'exposition, Jacques Demy, Chansons et textes chantés, éditions Léo Scheer.*

**Le Prix Louis-Delluc 2004**

*a été attribué à Rois et reine d'Arnaud Desplechin, photographié par Eric Gautier.*

► **Terre promise** d'Amos Gitaï, photographié par Caroline Champetier

« Il a fallu plusieurs appels de mes camarades de l'AFC pour que je me décide à rassembler quelques impressions du tournage de *Promised-Land* d'Amos Gitaï. C'est à Eric Guichard et Nathalie que vous devez cette projection que je n'aurais pas initiée moi-même tant ce film est particulier.

D'abord, débarquer dans l'œuvre constituée d'un cinéaste qui a vécu des collaborations remarquables n'est pas un statut confortable, il y a nécessairement le désir d'être à la hauteur.

Je redis donc mon admiration pour Henri Alekan - Nurit Aviv - Yorgos Avantis, tous collaborateurs d'Amos Gitaï à différentes périodes, et surtout à Renato Berta, accompagnateur magnifique des premiers films de fiction et maître d'œuvre de deux grands films, *Kadosh* et *Kippour*, qui placent à un très haut niveau l'art de la collaboration. Pour ceux qui ont vu *Kedma* et *Alila*, il est difficile d'aller plus loin dans l'exercice du plan séquence, c'est l'unité de base de ces deux films et Gitaï semblait vouloir rompre avec cela. Le découpage n'est définitivement pas son exercice favori, il aime le plan qui se déploie dans l'espace et dans le temps. C'est un grand organisateur de situations documentaires, son allié absolu pour cela est le désordre.

La continuité narrative ne vient pas de la cohue ni d'une succession dans l'action, mais des situations dans lesquelles il plonge les personnages qui n'ont d'ailleurs que la situation pour s'exprimer, peu de dialogues, surtout pas de support psychologique.

Le point de départ de *Promised-Land* est un travail de Marie-José Sanselme sur les réseaux de traites des Blanches russes. On sait que l'immigration russe est majoritaire en Israël et ce genre de trafic est implanté et actif. Vendues, trompées, abusées ces filles venant de Moldavie, Ukraine, Sibérie sont emmenées en Egypte, et de là traversent le désert vers Israël passant des mains des Bédouins égyptiens à celles des Bédouins israéliens en camion, à dos de chameau, à pied, pour être vendues et dispersées en Israël et aux frontières.

Le constat de Gitaï, c'est évidemment que pour ce genre de trafics, l'association d'Israéliens et de Palestiniens fonctionne parfaitement, le premier état du script faisait d'ailleurs meilleure part à cela, mais l'extraordinaire casting de Man Moskovitz à fait basculer le film du côté des victimes et " le groupe de filles russes " comme nous l'appelions est devenu le sujet de *Promised-Land*. Les deux premiers jours de tournage ont été incroyablement éprouvants pour Gitaï et pour moi-même. Il ne connaissait

rien aux petites caméras numériques, habitué au matériel lourd et stable du 35 mm ou du Beta numérique, tout lui semblait informe et sans contenu, il vérifiait le cadre renvoyé au moyen de HF sur des Watchman Sony, nous avions deux Panasonic DVX 100 utilisées par Angelo sur *Inguélézi* et par moi-même sur *A tout de suite*. J'avais beau lui avoir dit que cette caméra ne produisait pas du tableau, que le mouvement lui était nécessaire, il ne retrouvait aucun de ses repères de mise en scène.

Le troisième jour quelque chose s'est produit de son côté, Laurent Truchot avait fait un plan de vingt minutes à l'intérieur d'un vieux bus égyptien, des filles dormant, parlant, pleurant (plan qui ne sera pas dans le film) sans doute Gitaï a-t-il compris là, que cette caméra lâchée au cœur d'une situation précise où beaucoup de personnages étaient impliqués, transmettait les sensations dans un mouvement qui n'est plus celui du regard mais celui du corps, d'ailleurs je ne tiens pas à la caméra en hauteur d'œil mais plus bas en vérifiant l'image sur l'écran LCD, le point et le diaph toujours en mouvement. Nous avons fabriqué une butée sur la course folle du point de l'optique Leica, cela me permettait d'avoir quelques repères de l'infini à un mètre puis en dessous d'un mètre, j'étais équipée d'une ceinture à poche d'où un émetteur HF relié à la caméra transmettait l'image à Gitaï. Il me jetait dans les scènes comme un électron libre, la scène n'était pas devant moi mais autour donc les 360 degrés étaient toujours possible et les actrices libres de tout mouvement. Parfois Laurent Truchot cadrerait également Gitaï, il voulait une caméra au centre et une dans une sorte de distance ou d'objectivité, cela n'est pas totalement abouti.

Le travail de lumière est très différent selon les scènes : feu, lampe à gaz, tâches électriques, fluos, camions d'intervention de pompiers israéliens. J'ai rencontré là-bas des collaborateurs passionnés et efficaces. Voilà, j'ai l'impression que mon corps n'a pas encore oublié le tournage, mes prises de risques physiques parfois (en rappel sur le marchepied d'un camion, sautant dans une pente du Sinaï à la frontière entre l'Égypte et Israël) et surtout techniques, me font plus d'effet maintenant que sur le moment. Je reste un peu sonnée par la tourmente Gitaï.

Je laisse le soin à Didier Dekeyser de parler des finitions du film qui sont une autre aventure. »

.....

Terre promise

Caméra

*Panasonic DVX 100 réglée et testée chez Iris avec Mathieu Straub*

Assistant caméra

*André Chemetoff*

Machinistes

*Ofer Almog, "grip"*

*Adi Borkin, "best boy"*

Electriciens

*Berdougo Michael, "gaffer"*

*Adi Borkin, "electrician"*

Laboratoires Eclair

Etalonneurs :

*Serge Anthony, photochimie*

*Fabrice Blain et*

*Philippe Boutal, vidéo*

► **Terre promise** d'Amos Gitai, photographié par Caroline Champetier  
(Lire le texte de Caroline ci-dessus, sous la rubrique *film en avant-première*)

► **L'Un reste, l'autre part** de Claude Berri, photographié par Eric Gautier  
Sortie le 12 janvier 2005

« Pour tourner ce film, j'ai adopté pour la seconde fois le " 3 perfos " de façon à utiliser la caméra Aaton 35 (devenue ainsi silencieuse) comme unique caméra. Claude Berri a écrit ce film grandement autobiographique avec le désir de tourner dans des lieux existants réellement. Tous les décors filmés sont de vraies galeries, ainsi que les appartements des propriétaires de ces galeries. Rien n'a été changé, excepté quelques détails (accessoires, meubles) indispensables au scénario.

Ce film a été tourné en petite équipe, peu éclairé (pas de groupe électrogène), sans caravanes pour les comédiens (souvent maquillés dans une chambre d'hôtel), de façon à garder une présence discrète dans les rues (et donc d'y improviser des scènes librement) et de préserver l'ambiance de ces lieux parfois improbables.

Le passage du Super 35 (au format 2,35) au Scope et du 3 perfos au 4 perfos a été fait optiquement chez Eclair. Ce film a inauguré cette nouvelle chaîne classique pour ce labo (qui jusqu'ici ne traitait le passage de 3 à 4 perfos qu'en numérique). Les deux possibilités existent donc chez Eclair maintenant. »

Etalonnage : Isabelle Julien

Pellicules : Kodak 5217 et 5218

Caméra : Technovision

Lumière : Transpalux.

► **Terre et cendres (Khakestar-o-khak)** d'Atiq Rahimi, photographié par Eric Guichard (Lire le texte d'Eric dans la Lettre 138 de décembre 2004, sous la rubrique *film en avant-première*)

Sortie le 5 janvier 2005

► **Tu vas rire, mais je te quitte** de Philippe Harel, photographié par Matthieu Poirot-Delpech

Sortie le 5 janvier 2005

« Deuxième collaboration avec Philippe Harel. Journal intime d'une jeune comédienne (Judith Godrèche) en quête de rôles. Multiples décors (extérieur

et studio). Liste électrique très polyvalente pour faire face aux différentes situations. Cadres resserrés sur la comédie, les visages. Pas d'effet de style...

1<sup>ère</sup> assistante caméra : Claire Caroff

2<sup>ème</sup> assistant caméra : Stéphane Beneyton

Chef électricien : Dirk Van Rampelberg

Chef machiniste : Hervé Rousset

Caméra Panavision Millenium (1:1,85)

Objectifs Primo (1.9) du 27 mm au 100 mm

Filtres : Conversion + Soft FX

Pellicules : Kodak 5218 et 5274

Laboratoires : Eclair

Etalonnage : Isabelle Julien, puis Frédéric Cafnin et Alain Guarda. »

.....

► **175 millions d'entrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004**, soit 14,7 % de plus que sur la même période en 2003.

La part de marché des films français est estimée à 38,3 % depuis le début de l'année, contre 37,4 % en 2003 sur la même période. La part de marché des films américains est estimée à 46,9 % depuis le début de l'année, contre 53,1 % en 2003 sur la même période. Sur les 12 derniers mois, la part de marché des films français est estimée à 36,1 % et celle des films américains à 47,4 %.

Remarque : En excluant par hypothèse *Un long dimanche de fiançailles* du périmètre des films français, la part de marché des films français serait estimée à 35,9 % pour les onze premiers mois de 2004 (au lieu de 38,3 %) et à 33,9 % sur les douze derniers mois écoulés (au lieu de 36,1%). (Source : CNC, 6-12-2004)

#### ► **Le budget 2005 du CNC**

En 2005, le Centre national de la cinématographie disposera, pour ses interventions, d'un budget de 521,83 M d'euros.

Les crédits destinés aux actions en faveur du cinéma et de l'audiovisuel seront ainsi en progression de 3,5 % par rapport à 2004.

Ce budget total (frais de gestion inclus) est alimenté par le compte de soutien au cinéma et à l'audiovisuel (94,1 %) et par les crédits budgétaires du Ministère de la culture et de la communication, hors crédits déconcentrés (5,9 %).

## Le compte de soutien au cinéma et à l'audiovisuel

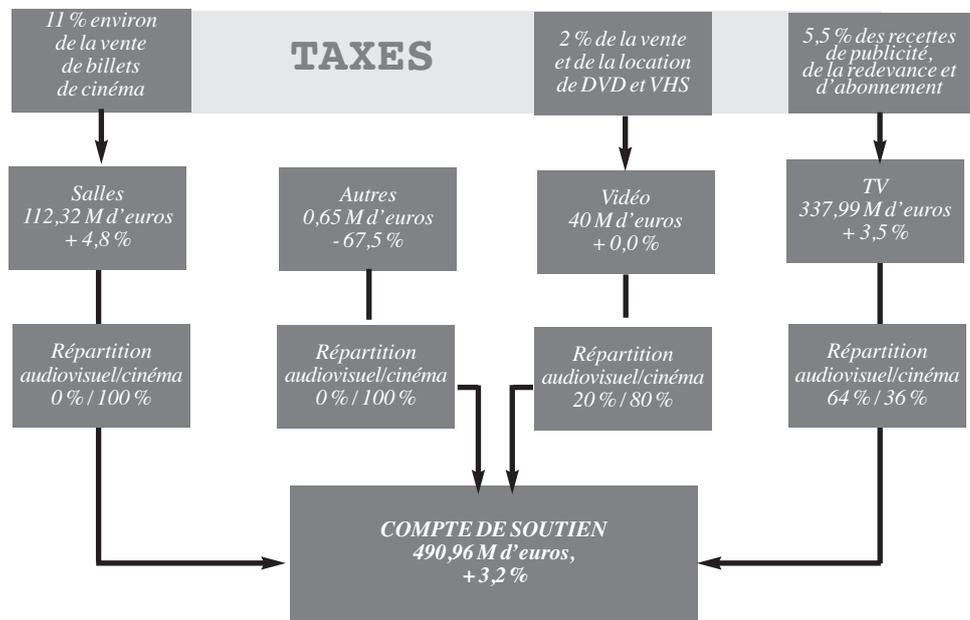
Le compte de soutien s'élève à 490,96 M d'euros en 2005. Il progresse de 15,31 M d'euros par rapport à 2004 (+ 3,2 %).

### Les recettes du compte de soutien

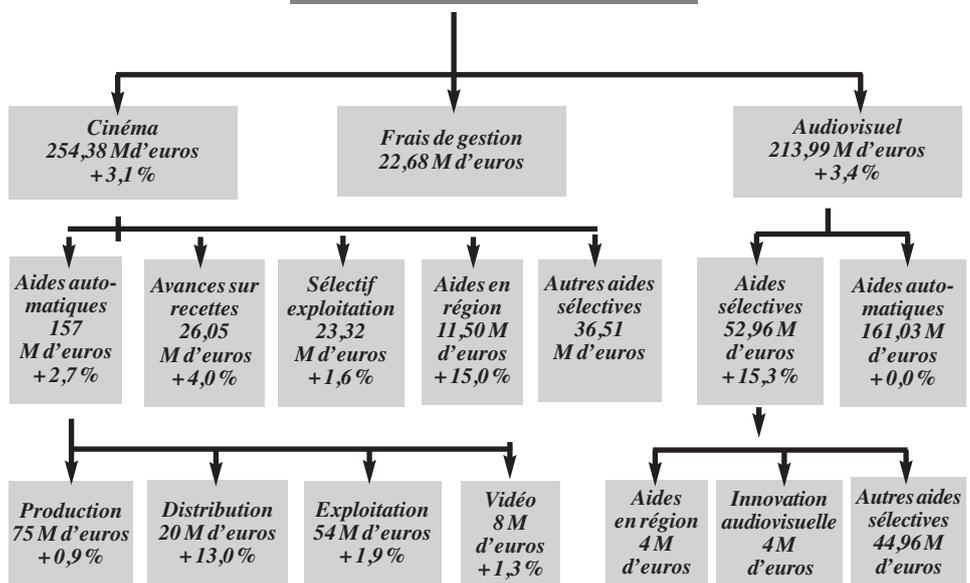
Le compte de soutien du cinéma et de l'audiovisuel est alimenté par trois principales sources de recettes :

- La taxe sur le prix des places de cinéma abonde uniquement la section cinéma du compte de soutien. La recette prévisionnelle correspond à une prévision de 187 millions d'entrées en 2005.
- La taxe sur les services de télévision est ventilée à concurrence de 36 % pour la section cinéma du compte de soutien et de 64 % pour la section audiovisuel.
- La taxe sur la vidéo est répartie à concurrence de 80 % pour la section cinéma

R  
E  
C  
E  
T  
T  
E  
S



D  
E  
P  
E  
N  
S  
E  
S



du compte de soutien et de 20 % pour la section audiovisuel. Son produit est une reconduction de celui inscrit en 2004. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, les ventes au titre de la vidéo à la demande sont soumises à une taxe identique à la taxe vidéo (2 % du prix de vente au public) dont le produit est versé au compte de soutien. La taxe afférente à la diffusion de films pornographiques et autres recettes annexes abondent le compte de soutien pour la section cinéma et sont évalués à 0,65 M d'euros pour 2005.

#### Les dépenses de la section Cinéma

La dotation de la section Cinéma (hors frais de gestion) du compte de soutien passe de 246,79 M d'euros en 2004 à 254,38 M d'euros en 2005, soit une augmentation de 3,1 %.

- 157 M d'euros sont consacrés aux aides automatiques (+ 2,7 %).
- Le soutien sélectif s'élève à 97,38 M d'euros, en augmentation de 3,48 M d'euros (+ 3,7 %). Le soutien aux industries techniques (+ 20 %) et le soutien à la production en région (+ 15 %) connaissent de fortes progressions de leur crédit en 2005.

#### Les dépenses de la section Audiovisuel (Cosip)

La dotation de la section Audiovisuel (hors frais de gestion) du compte de soutien s'élève à 213,99 M d'euros en 2005, soit une hausse de 7,02 M d'euros (+ 3,4 %).

- 161,03 M d'euros sont consacrés au soutien automatique. Ce montant est stable par rapport à 2004.
- Le soutien sélectif s'élève à 52,96 M d'euros, en hausse de 7,02 M d'euros (+ 15,3 %). Deux nouveaux dispositifs seront mis en place en 2005 en faveur de l'audiovisuel : un fonds pour l'innovation audiovisuelle, doté de 4 M d'euros et destiné à soutenir la création en amont ; un fonds d'aide à la création et à la production d'œuvres audiovisuelles mis en place par les collectivités territoriales, sur le modèle de celui qui existe depuis 2004 pour les œuvres cinématographiques, doté de 4 M d'euros pour 2005.

### **Les crédits du Ministère de la culture et de la communication**

#### Les crédits d'intervention

La dotation du Ministère pour les interventions du CNC sur crédits centraux en 2005 s'élève à 30,87 M d'euros, soit une progression de 3,32 M d'euros par rapport à 2004 (+ 12,1 %).

La politique patrimoniale constitue la priorité essentielle pour 2005. Le total des subventions attribuées à la Cinémathèque française et à la BiFi, dans le

cadre de leur installation au 51 rue de Bercy, s'élève à 15,73 M d'euros, en progression de 39,2 %. Les crédits consacrés aux actions scolaires et en direction des jeunes sont stables.

## Les dotations d'investissement

Hors crédits d'intervention, le CNC bénéficie par ailleurs de dotations d'investissement pour un montant total de 8,44 M d'euros en 2005. Ces dotations d'investissement sont notamment destinées :

- A la poursuite du plan de restauration des films anciens (2,2 M d'euros)
- Au renouvellement des équipements de l'Ensmis (0,6 M d'euros)
- A la construction de bâtiments pour les films acétate (4,3 M d'euros)
- Aux travaux de sécurité d'urgence réalisés par les Archives françaises du film (0,25 M d'euros)
- A la numérisation du fonds d'Images de la culture (0,3 M d'euros)
- A l'installation et aux équipements du site des Archives françaises du film à la BNF (0,6 M d'euros).

(Source : La Lettre du CNC, n°20 - décembre 2004-janvier 2005)

## ► Fuji

### Fujifilm court, escale clermontoise

Du 28 janvier au 5 février 2005, le plus important festival de court métrage au monde ouvrira ses écrans. Année charnière, après un palmarès fort contesté en 2004 (cuvée Amalric), les enjeux de cette 27<sup>ème</sup> édition sont de taille.

Mais pas question pour les matelots de Fujifilm, embarqués depuis quasiment la première édition, d'abandonner un navire en pleine tempête. Donc, on serre les rangs et comme toujours : Fujifilm dote le Grand Prix de 4 000 euros en pellicule (compétition nationale) et organise de nombreux événements en partenariat avec le Syndicat des Producteurs Indépendants et la Société des Réalisateurs de Films.

Pour en savoir plus : [www.clermont-filmfest.com](http://www.clermont-filmfest.com)

Sur place : Annick Mullatier : 06 08 22 35 65, Christophe Zimmerlin : 06 07 45 10 41

### Fujifilm court encore... à Angers

Du 21 au 30 janvier, la sélection de Claude-Eric Poiroux forcera, à n'en point douter, une nouvelle fois l'admiration. Le festival Premiers Plans est réputé

pour sa capacité à dénicher des talents. Pour cette 17<sup>ème</sup> édition, 60 premiers films européens seront en compétition, dont 10 longs métrages, 10 courts métrages français et 30 films d'école.

Fujifilm, jeune partenaire, apportera sa contribution via le Grand Prix du Jury au " meilleur " 1<sup>er</sup> court métrage français et diverses sustentations dont nous avons le secret.

Si vous souhaitez y faire un saut, n'hésitez pas à nous contacter rapidement pour recevoir une accréditation. Pour en savoir plus : [www.premiersplans.org](http://www.premiersplans.org)  
 Sur place : Annick Mulletier : 06 08 22 35 65

Fuji Tous Courts

La prochaine séance de " FTC " aura lieu le mardi 25 janvier au Cinéma des Cinéastes, 7, avenue de Clichy dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement.

Programme définitif début janvier.

Entrée libre et gratuite.

**Bientôt sur les écrans : Eterna 500... (à suivre)**

► **Kodak**

Kodak vous donne rendez-vous au 10<sup>ème</sup> Festival International de Cinéma de la Géode du 12 janvier au 31 janvier 2005

Une autre façon de découvrir le grand format. L'image sera à l'honneur puisque que Kodak s'associe à cet événement en décernant " Le Prix Kodak de l'Image ". Vous pouvez accéder à des informations complémentaires, en contactant la Géode au 01 40 05 79 01 ou en vous connectant sur le site [www.lageode.fr](http://www.lageode.fr)

Kodak lance sa toute dernière-née de la gamme Kodak Vision 2 250D Film Négatif Couleur le 25 janvier à La fémis

Venez découvrir Kodak Vision 2 250D, le film polyvalent que vous attendiez. Il permet d'obtenir de superbes images tant en lumière du jour, artificielle qu'en éclairage mixte. Grâce à sa grande latitude d'exposition, il améliore les détails dans les basses et hautes lumières, tout en restituant de magnifiques tons chair et une fidèle reproduction des couleurs.

Kodak partenaire du 28<sup>ème</sup> Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand du 28 janvier au 5 février 2005

Kodak dote à ce titre 2 Prix dont le Prix Spécial du Jury et le Prix du Public. Kodak

**Kodak Vision 2250D**

*Projections*

*à 10, 14, 16 ou 18 heures à La fémis, 6, rue Francœur, 75018 Paris, Métro :*

*Lamarck-Caulaincourt ou Jules Joffrin*

*[www.kodak.com/go/vision2](http://www.kodak.com/go/vision2)*

*Cocktail permanent.*

*Merci de réserver votre venue (dès réception de votre invitation) en*

*précisant votre heure de venue par e-mail à :*

*[annemarie.servan@kodak.com](mailto:annemarie.servan@kodak.com)*

*Invitation nominative*

*valable pour une personne*

parraine également les déjeuners officiels des équipes en compétition les 2, 3 et 4 février. Kodak sera présent au marché du Film du Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand en proposant aux professionnels un programme de courts métrages issus d'une sélection internationale pour la deuxième année consécutive. Si vous souhaitez assister à cette projection, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 3 février à 16 heures en Salle Georges Conchon. Vous pourrez découvrir la dernière édition du Guide Kodak du Jeune Cinéaste à cette occasion.

Si vous êtes de passage à Clermont, n'hésitez pas à contacter les membres de notre équipe qui se feront un plaisir de vous accueillir. Vous pouvez nous contacter sur place durant le Festival Nathalie Cikalovski au 06 07 17 16 82 ou Fabien Fournillon au 06 61 90 58 67.

## Sortie de la 7<sup>ème</sup> édition du guide Kodak du Jeune Cinéaste

Depuis plus de dix ans, le Guide Kodak du jeune cinéaste est l'outil de référence des nouvelles générations de réalisateurs, de scénaristes et de producteurs. Ouvrage indispensable pour mener à bien un projet de court métrage, ou de premier long métrage, le Guide réunit l'ensemble des informations et des contacts utiles au professionnel, jeune ou confirmé. Réputé pour la qualité, la pertinence et la richesse de ses informations, le Guide s'est imposé, édition après édition, comme la bible des jeunes cinéastes, et de l'ensemble de la profession.

L'ouvrage est découpé en six chapitres distincts :

- Un descriptif précis de l'ensemble des démarches à entreprendre pour mener à bien un projet cinématographique.
- Un tableau exhaustif des aides - publiques et privées - prévues pour soutenir toutes les étapes du développement d'un film, de l'écriture à la production puis à la diffusion.
- Une présentation développée des principaux acteurs de la diffusion des films : festivals, acheteurs, distributeurs, chaînes hertziennes et câblées.
- Une liste des prestataires techniques.
- Un inventaire détaillé des sociétés de production les plus actives du secteur.
- Un rappel des principaux organismes professionnels.

En fin d'ouvrage, un index complet répertorie les quelque 600 références réunies dans l'ouvrage.

*Des notices précises, des rubriques clairement identifiables, des contacts nominatifs : tout l'esprit du guide est, depuis sa première édition, pensé pour l'utilisateur qui doit y trouver, rapidement et de façon exhaustive, toute*

*l'information nécessaire à la mise en oeuvre de son projet.*

Le Guide Kodak du Jeune Cinéaste édition 2005/2006 est en vente au prix de 17 euros à la Maison du Film Court, l'Agence du Court Métrage, la Fnac, les librairies spécialisées ou le Comptoir Kodak situé dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement.  
Renseignements : Fabien Fournillon au 01 40 01 31 85

Du nouveau au sein de l'équipe Kodak Cinéma et Télévision

Veillez noter dès à présent que vos interlocuteurs sont :

- Valérie Lacoste : Publicité et clip, 01 40 01 47 43
- Thomas Averland : Programmes TV, 01 40 01 43 14
- David Seguin : Longs métrages, 01 40 01 42 79
- Nathalie Cikalovski : Courts métrages, 01 40 01 30 28
- Nicolas Bérard : Directeur des Ventes France Benelux, 01 40 01 30 17

Vous souhaitez en savoir davantage sur le Kodak Look Manager, alors contactez votre interlocuteur Kodak qui tient à votre disposition des CD de démonstration. Le Kodak Look Manager est un outil d'émulation qui permet de créer et de communiquer des rendus d'image.

Le logiciel permet aux directeurs de la photographie, réalisateurs, laboratoires et postproducteurs de définir, partager et suivre leurs images tout au long de la chaîne de production.

Un écran calibré reproduit fidèlement l'image telle qu'elle sera projetée en salle aux spectateurs.

Le logiciel permet d'émuler les caractéristiques d'image de toutes les négatives couleur Kodak, les filtres de prise de vues, les opérations de laboratoire et bien d'autres choses encore...

Basé sur la science de l'image Kodak, le Kodak Look Manager trouve des applications tant en préproduction, tournage que postproduction.

**Ala pêche aux mails!**  
*Si vous souhaitez être informés régulièrement de nos actions, communiquez nous votre e-mail au 01 40 01 46 15 ou par mail à [annemarie.servan@kodak.com](mailto:annemarie.servan@kodak.com) Retrouvez toute l'actualité de Kodak, ses produits, ses services sur le : [www.kodak.fr/go/cinema](http://www.kodak.fr/go/cinema)*

**Toute l'équipe Kodak Cinéma et Télévision vous souhaite une bonne et heureuse année 2005**

**► Propulsion**

Michel Bonnat a rejoint l'équipe de Propulsion en tant que responsable des prises de vues aériennes. Tél. : 06 60 49 92 42



► **La médaille qui pue**

Un film peut donc relever du droit français, parler français, être fabriqué par des artistes, acteurs et techniciens français, être pétri d'histoire française, tourné en France et inspiré d'un écrivain français, tout en n'étant pas considéré comme " tout à fait " français... On a pourtant failli l'élire pour représenter notre beau pays aux Oscars. Et tandis que Paris s'agite et cogite, Hollywood, s'irrite et se vexe : « Les Gaulois claquent la porte au nez d'Hollywood », résume le susceptible *Variety*.

Malgré l'agacement légitime de Jeunet, on trouverait presque pour lui un motif de fierté. Apatride, nomade, universel : voilà tout ce qu'on a envie de souhaiter aux films, aux cinéastes et au cinéma après une telle affaire. La " francité " qu'on refuse à Jeunet a quelque chose d'aussi minable qu'arrogant, une médaille qui pue et qui fait très peu envie. Sauf à son producteur... pour lequel le manque à gagner en subventions automatiques proportionnelles aux résultats en salles friserait les 3,6 millions d'euros. (*Olivier Séguet*)

*Libération*, 15 décembre 2004

**Le retour à la " date anniversaire " en 2005**

*Le fonds spécifique provisoire, financé par l'Etat et destiné à indemniser les intermittents exclus du protocole, devait prendre fin au 31 décembre. Il sera transformé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 en " fonds transitoire " jusqu'à la signature d'un nouveau système, au plus tard fin 2005. Ce fonds doit permettre de prendre en charge les intermittents qui n'ont pu réaliser 507 heures de travail en dix mois, pour les techniciens, et en dix mois et demi pour les artistes. Leur situation sera examinée sur une période de référence de douze mois, à date fixe dite " date anniversaire ". Le mode de calcul des indemnités demeure : les droits sont ouverts sur une durée de 243 jours.*  
*Le Monde*, 3 décembre 2004

► **Le rapport Guillot veut réduire la précarité des intermittents**

Un an et demi après le début du conflit des intermittents, déclenché par la signature du protocole du 26 juin 2003, le rapport du président du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), Jean-Paul Guillot, devait dresser un état des lieux des annexes VIII (techniciens) et X (artistes) de l'Unedic, dont le déficit s'élevait à 828 millions d'euros en 2002 selon l'Unedic, et proposer des pistes pour sortir de la crise.

Le déficit tendrait vers 1 milliard d'euros en 2005, quel que soit le modèle appliqué (celui du protocole ou celui préconisé par la coordination des intermittents).

M. Guillot recommande le maintien du régime spécifique des intermittents, il propose de revenir, à une date fixe, annuelle, pour le calcul des indemnités et suggère que les intermittents puissent cumuler des heures dans le système général et dans les annexes VIII et X, pour le calcul des 507 heures qu'il leur faut cumuler en dix mois et demi pour les artistes et dix mois pour les techniciens, l'enjeu majeur étant mener une politique de l'emploi susceptible de réduire la précarité. Alors que le secteur du spectacle vivant et de l'audiovisuel enregistre une croissance de 5 % par an depuis quinze ans, les revenus des intermittents ont diminué de 5 % sur la même période.

Par ailleurs, pour 80 % des intermittents indemnisés, les revenus annuels du

travail seraient inférieurs à 1,1 SMIC mensuel - le reste serait complété par l'assurance-chômage, paupérisation dûe essentiellement à un moindre volume de travail et à des contrats de travail de durée plus courte.

M. Guillot propose d'inciter financièrement les employeurs à pérenniser l'emploi : contrat à durée indéterminée, mais aussi CDD de longue durée ou CDD d'usage. L'une des pistes consisterait à agir sur les revenus du salarié : un contrat de courte durée serait mieux rémunéré et coûterait donc plus cher à l'employeur qu'un contrat plus long.

Enfin M. Guillot renvoie aux partenaires sociaux la responsabilité de négocier cette politique de l'emploi. De même, la lutte contre les abus du recours à l'intermittence ou le tri des métiers devant relever des annexes VIII et X relèvent, selon lui, des conventions collectives. (*Clarisse Fabre*)

*Le Monde*, 2 décembre 2004

► **Le ministre de la culture s'engage sur l'éducation artistique et les intermittents**

Au cours d'une conférence de presse sur la présence régulière des arts et des artistes à l'école au Théâtre du Rond-Point, à Paris, Renaud Donnedieu de Vabres a défendu une position volontariste, en décalage avec celle du ministre de l'éducation nationale.

Le rendez-vous était organisé par l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (Anrat), qui regroupe plus de 600 enseignants et artistes, investis dans l'initiation artistique en milieu scolaire.

Une trentaine de personnalités ont rendu public un " appel " dénonçant le « rôle subalterne » dévolu à l'éducation artistique et les revirements de politique au gré des alternances.

Une autre revendication rejoint le dossier des intermittents : les signataires estiment qu'« un minimum de 120 heures d'enseignement, jusqu'à concurrence de 169 », doit être pris en compte dans les 507 heures requises pour ouvrir droit à l'assurance chômage. Dans le protocole du 26 juin 2003, seuls les artistes - et donc pas les techniciens - peuvent comptabiliser des heures d'enseignement, à hauteur de 55.

« L'éducation artistique est aussi essentielle que l'apprentissage du calcul et de la lecture », a déclaré M. Donnedieu de Vabres, à la surprise générale. « Une communication conjointe avec M. Fillon aura lieu le 3 janvier 2005. Le lendemain, nous réunirons les recteurs et les directeurs régionaux des affaires culturelles -Drac- pour donner des instructions concrètes », a-t-il ajouté.

*L'Unedic, 853 millions d'euros de déficit en 2003*  
*Le déficit des annexes 8 et 10 de l'Unedic s'est encore alourdi, passant de 828 millions d'euros en 2002 à 853 millions d'euros en 2003. « Avant, ce déficit augmentait de 100 millions d'euros par an. On est en train de stabiliser les choses », indique-t-on à l'Unedic. Selon l'organisme d'assurance-chômage, le nombre d'intermittents indemnisés est passé de 102 600 en 2002 à 104 000 en 2003. Depuis, le nombre d'allocataires en cours d'indemnisation n'aurait pas progressé. Auparavant, le nombre d'intermittents augmentait de 7 000 à 10 000 par an. Sur les huit premiers mois de l'année 2004, environ 1 500 intermittents sont sortis du régime des annexes 8 et 10, dont 800 du fait des nouvelles règles de l'accord de 2003. Mais l'Unedic assure qu'« un certain nombre d'entre eux sont réadmis » dans les annexes ultérieurement.*  
*Le Monde*, 9 décembre 2004

Le ministre a conclu en prévenant que dans le cas où les négociations sur les annexes 8 et 10 échoueraient, « le gouvernement prendra ses responsabilités avec le Parlement ». Autrement dit, une loi pourrait être votée, comme le réclament des parlementaires de tous bords.

La veille, sur France 3, M. Donnedieu de Vabres avait formulé ce vœu : « J'aimerais bien qu'au printemps, les partenaires sociaux aient réglé ce problème ». Et d'ajouter que si ces derniers « ne parviennent pas à un système définitif que nous jugeons équitable, nous n'agréerons pas le nouvel accord ». Pour mémoire, le protocole du 26 juin 2003 avait reçu l'agrément de... François Fillon, alors ministre des affaires sociales. (*Clarisse Fabre*)

*Le Monde*, 17 décembre 2004

#### ► RDDV annonce la publication d'une circulaire par l'Unedic

Dans le cadre de l'ouverture, vendredi 17 décembre, du Conseil national des professions du spectacle, Renaud Donnedieu de Vabres a présenté les 4 axes de travail qui à ses yeux devront être prioritaires dans le programme de travail des Conseils prévus en 2005.

1 - Construire un véritable système d'information sur l'emploi dans le secteur et renforcer l'efficacité des contrôles

2 - Orienter les financements publics vers l'emploi

3 - Accélérer et systématiser la conclusion de conventions collectives

4 - Accompagner les efforts de professionnalisation des employeurs et des salariés

Plus loin, Renaud Donnedieu de Vabres précise que « le fonds transitoire pour 2005 sera doté d'un Comité de pilotage, présidé par Michel Lagrave, auquel participeront les partenaires sociaux du secteur. » Le fonds « aura également vocation à examiner les situations individuelles qui lui remonteraient. »

Concernant l'Unedic, Renaud Donnedieu de Vabres annonce que l'organisme publiera, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005, une circulaire reprenant l'ensemble des consignes relatives aux Annexes 8 et 10 adressées sous différentes formes au cours de 2004, et dont l'accumulation et l'arrivée aléatoire n'ont pas facilité la compréhension et la maîtrise de la part des agents des Assedic.

A cette occasion, cette instruction précisera que les droits des bénéficiaires des annexes 8 ou 10 seront désormais réexaminés selon les mêmes modalités que celles prévues pour les allocataires relevant du régime général. Cela signifie que les intéressés bénéficieront de leur allocation dès qu'ils justifieront, à nouveau, du nombre d'heures de travail requis pour une nouvelle ouverture de

droits et non, comme cela est aujourd'hui le cas, à la suite de l'épuisement de la durée d'indemnisation qui leur a été notifiée. Lors de la réadmission effectuée selon ces nouvelles modalités, une comparaison du reliquat du droit et du nouveau droit aura lieu de manière à accorder à l'allocataire le droit le plus important. Cette disposition répond à la préoccupation qui s'était exprimée à propos des " petits " salaires journaliers de référence, et s'inscrit dans l'objectif de réduire la précarité. Cette instruction précisera également les conditions dans lesquelles sera organisé le cumul, aujourd'hui impossible, des heures effectuées dans les annexes 8 et 10, dès lors qu'elles n'atteignent pas les 507 heures ouvrant droit au bénéfice de ces annexes, avec les heures effectuées dans le régime général.

*Le Journal des spectacles, 17 décembre 2004*

► **Précisions sur le Fonds de Soutien Provisoire** par la Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile-de-France, 17 décembre 2004

L'Allocation de fonds de soutien provisoire (AFSP) n'a été perçue que par 1 300 intermittents en 2004, seuls 2 millions d'euros de ce fonds sur les 80 disponibles ont été dépensés : aucune information collective (courrier) des cotisants en provenance des Assedic, tardivement et rarement des infos accessibles aux demandeurs dans les Assedic.

Le faible nombre de demandeurs de l'AFSP tient également aux nombreux facteurs d'éviction que ce dispositif ne prend pas en compte, ce que traduisent des évolutions partielles prévues par le fonds de transition de préfiguration 2005 (FTP2005) :

Prise en compte de 120 heures de formation pour les annexes 8 et 10, de maladies de longue durée dont le traitement est remboursé à 100 % par l'Assurance maladie, sans la condition antérieure d'un arrêt de trois mois continus.

Pas plus que l'AFSP, le FTP2005 ne rétablira une date anniversaire : l'ouverture des droits reste de 243 jours glissants et décalés. Le FTP2005 innove en rapprochant le protocole Unedic du régime général d'assurance chômage et prévoit la possibilité de réouverture de droits dès le seuil des 507 heures atteint, selon le mode le plus favorables à l'allocataire. Cela évitera à certains d'être assigné à un faible SJR, ainsi le capital de 243 jours d'Allocation journalière ne menacera-t-il plus de tendre vers une durée infinie.

**Les réalisateurs italiens manifestent**  
*Plusieurs dizaines de cinéastes italiens ont manifesté, jeudi 16 décembre à Rome, devant la Chambre des députés, contre la diminution des aides publiques au cinéma indépendant. Les nouveaux critères de sélection des œuvres risquent de réduire de plus de moitié le nombre des productions subventionnées. Outre les jeunes auteurs dont le projet a été sélectionné par une commission du ministère des biens culturels (l'équivalent italien de l'avance sur recettes) sans que les financements soient jamais débloqués, plus de quarante réalisateurs confirmés attendent aussi les financements accordés en 2003 pour commencer leur tournage. En tout, 92 millions d'euros restent à verser, mais les caisses du Fonds unique du spectacle sont vides.*  
 (Jean-Jacques Bozonnet)  
 Le Monde, 22 décembre 2004



Alire  
 La création sous contrainte,  
 compte-rendu du 2<sup>ème</sup>  
 Séminaire professionnel  
 Louis-Lumière  
 au cours duquel  
 Jean-Jacques Bouhon  
 est intervenu  
 au nom de l'AFC.

## ► A lire

**Deux articles d'Actions** n° 23 de Kodak signés Dominique Maillet sur le travail de Thierry Arbogast pour un film publicitaire SNCF et celui de Bruno Delbonnel pour *Un long dimanche de fiançailles*.

**Deux articles du technicien du film** de décembre 2004 signés François Reumont sur Robert Alazraki et sa *Leçon de cinéma* de Kodak et un entretien avec Denis Rouden au sujet de son travail sur *36 Quai des orfèvres*.

**Un article de l'American Cinematographer** de janvier 2005 ayant pour sujet le travail de Benoît Delhomme sur *Merchant of Venice* de Michael Radford.

## ► Une archéologie du cinéma sonore de Giusy Pisano, CNRS Éditions

Du chronographe de Thomas Young à la chronophotographie de Marey en passant par les recherches acoustiques de l'abbé Rousselot, un champ fragile de convergence s'élabore, nouant des relations expérimentales entre des domaines apparemment éloignés. L'enregistrement du mouvement tant en acoustique qu'en optique ou en physiologie constitue ici le pivot de la synchronisation son/image. Grâce à lui des échanges de plus en plus constants s'effectuèrent entre science, spectacle et industrie. Le cinéma sonore pouvait naître.

Giusy Pisano est maître de conférences en Études cinématographiques à l'université de Lille III.

## sommaire

<b>activités AFC</b>	p.1
<b>carnet de bord</b>	p.3
<b>billets d'humeur</b>	p.8
<b>remue-méninges</b>	p.12
<b>ça et là</b>	p.13
<b>film en avant-première</b>	p.14
<b>films AFC sur les écrans</b>	p.16
<b>le CNC</b>	p.17
<b>nos associés</b>	p.20
<b>revue de presse</b>	p.24
<b>côté lecture</b>	p.28

Association Française des directeurs de la photographie Cinématographique  
 8, rue Francœur 75018 Paris - Tél. : 01 42 64 41 41 - Fax : 01 42 64 42 52  
 Courriel : [afc@afcinema.com](mailto:afc@afcinema.com) - Site Internet : [www.afcinema.com](http://www.afcinema.com)